



Les Genevez, le 03 juillet 2019

## AVIS OFFICIEL

### **Demandes de permis de construire (publication au Journal officiel du 03 juillet 2019)**

**Maître d'ouvrage :** Commune des Genevez, La Sagne-au-Droz 20, 2714 Les Genevez

**Auteur du projet :** RWB Jura SA, Route de Fontenais 77, 2900 Porrentruy

*Feuillet No 1688, Clos Chez Gautier, Zone Verte SVAb, plan spécial Clos chez Gautier 2.*

Ouvrage : Aménagement d'une place de jeux.

Genre : Sol : dalles antichocs ; jeux selon dossier déposé.

Dimensions : Selon dossier déposé.

-----

**Maître d'ouvrage :** Crocbéton, Rue de l'Indépendance 3, 2714 Les Genevez

**Auteur du projet :** Crocbéton, Rue de l'Indépendance 3, 2714 Les Genevez

*Feuillet No 1696, Route de Saignelégier, Zone Mixte MA.*

Ouvrage : Construction d'un hangar dépôt pour machines électriques pour découpe béton.

Genre : Matériaux : Ossature métallique.

Façade : Tôles isolées, teinte anthracite.

Toiture : Tôle, teinte rouge-brun.

Dimensions : Longueur : 30.00 mètres.

Largeur : 16.00 mètres.

Hauteur : 08.50 mètres.

Hauteur totale : 11.40 mètres.

Dépôt public des demandes, avec plans, jusqu'au **05 août 2019** au secrétariat communal, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

./.

## **Formation de premiers secours ReaJura**

---

Un cours de premiers secours sera organisé au début du mois de novembre prochain.

Il sera ouvert aux citoyens des Genevez, de Lajoux et de Saulcy.

Le cours BLS-AED complet a une durée de 4h00, son coût est d'env. CHF. 180.00.—par personne.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le site de ReaJura <https://www.reajura.ch/fr/Formation/Formations/Cours-BLS-AED-SRC-complet.html>

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au 01.08.2019.

## **Fermeture du secrétariat communal**

---

Durant la période estivale, le secrétariat communal sera fermé du lundi 22 juillet 2019 au lundi 5 août 2019 à 9h00 En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à Mme Stéphanie Humair, maire, par téléphone au 032 484 99 60 ou 079 389 71 32 ou par courriel à [stephanie.humair@lesgenevez.ch](mailto:stephanie.humair@lesgenevez.ch).

## **Inscription à l'assurance chômage durant la période estivale**

---

Les personnes qui devraient s'inscrire au chômage durant la fermeture du secrétariat communal (voir dates ci-dessus), sont invitées à le faire directement auprès de l'ORP à Saignelégier, téléphone 032 420 39 40.

## **Demande de bourse cantonale et remboursement des frais d'écolage**

---

Les formulaires et les renseignements pour la demande d'obtention d'une bourse cantonale sont à disposition auprès du secrétariat communal, ou sur le site internet à l'adresse : [www.jura.ch/bourses](http://www.jura.ch/bourses).

Le Conseil communal